



Note de présentation brève et synthétique des comptes financiers uniques 2025 du budget principal et de ses budgets annexes

Réunion de Conseil municipal du 5 mars 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	3
I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	4
II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	6
ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	8
I. DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	8
II. RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	10
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES.....	12
BUDGETS ANNEXES.....	13
I. BUDGET ANNEXE « LOCATIONS ».....	13
II. BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT DE LA JARDINERIE ».....	13

INTRODUCTION

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Cette note répond donc à cette obligation pour la commune de Fossé. Elle sera disponible sur le site internet.

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement de crédit...).

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer l'investissement a trait à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, de mobilier, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la création d'une salle de classe et à l'informatisation des écoles, d'aménagement de voirie, d'accessibilités pour les personnes à mobilité réduite...).

Précisions :

Les opérations dites « réelles » sont les opérations qui ont un impact direct sur la trésorerie ; il s'agit d'encaissements et de décaissements effectifs.

Les opérations dites « d'ordre » (ex : amortissements), qui contribuent néanmoins à équilibrer les budgets, n'ont pas de conséquence sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écriture : elles ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement, sont retracées en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement et sont équilibrées.

ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les réalisations budgétaires 2025 sont les suivantes :

- ✓ Section de fonctionnement :
 - Dépenses : 1 204 177,33 €
 - Recettes : 1 467 422,12€

- ✓ Section d'investissement :
 - Dépenses : 424 037,06 €
 - Recettes : 356 306,34 €

A la clôture de l'exercice 2025, le compte financier unique du budget principal fait apparaître un résultat cumulé de 799 793,21 € se décomposant comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé :	1 299 510,58 €
Déficit d'investissement cumulé :	-235 295,85 €
Restes à réaliser :	-264 421,52 €

Résultat cumulé : 799 793,21€

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	1 467 422,12€	356 306,34€
DEPENSES	1 204 177,33€	424 037,06€
Résultat de l'exercice	263 244,79€	-67 730,72€
Résultat antérieur reporté au 31/12/2024	1 036 265,79€	-167 565,13€
Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025	1 299 510,58€	-235 295,85€
Solde des restes à réaliser		-264 421,52€
Résultat net cumulé de clôture de l'exercice	1 299 510,58€	-499 717,37€
Total résultat net cumulé de clôture de l'exercice		799 793,21€

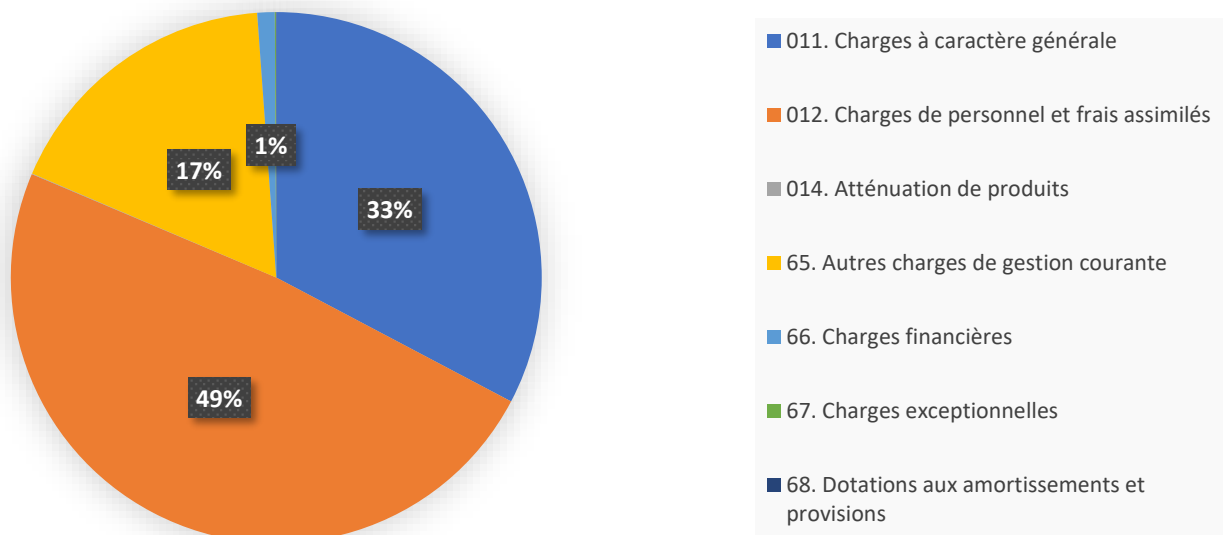
I. Dépenses de la section de fonctionnement

Les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 1 204 177,33€ (+2,86% par rapport à 2024).

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Chapitre	Désignation	Montant des dépenses N-1 (pour mémoire)	Montant des dépenses 2025	Taux d'évolution
011	Charges à caractère général	381 953,40€	394 101,88€	+3,18%
012	Charges de personnel et frais assimilés	582 756,96€	585 745,59€	+0,51%
014	Atténuation de produits	803,00€	443,00€	-44,83%
65	Autres charges de gestion courante	165 244,01€	210 048,49€	+27,11%
66	Charges financières	17 423,92€	12 736,53€	-26,75%
67	Charges exceptionnelles	151,38€	802,00€	+429,79%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	179,31€	299,84€	+67,22%
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	22 174,97€	/	
	TOTAL DEPENSES	1 170 686,95€	1 204 177,33€	+2,86%

Dépenses de fonctionnement 2025



Chapitre 011 : Les charges à caractère général sont en hausse de 3,18% par rapport à l'exercice précédent.

Les prestations de services sont en hausse de 141,48% car nous avons mandaté une société pour effectuer le classement des voies communales, un balayage de voirie a été réalisé contrairement à l'année précédente et 3 traitements insecticides ont été effectués sur la commune (2 nids de frelons asiatiques et un traitement des poutres au rucher école).

Les frais liés aux relations publiques ont augmenté de +83,55% par rapport à 2024 essentiellement car nous avons réglé les repas des aînés de 2024 et de 2025 sur l'exercice 2025 mais aussi car il a été fait le choix d'accroître le budget du feu d'artifice de 1 400€ pour offrir un spectacle pyrotechnique de qualité à nos administrés.

Les autres postes de dépenses en hausse : la maintenance +14,36% (un nouveau contrat de maintenance pour l'éclairage public a été conclu cette année), les cotisations d'assurance multirisques +13,78% (essentiellement avec l'ajout de la cotisation annuelle complète du tracteur par rapport à 2024).

Commune de Fossé

Note brève et synthétique
Comptes Financiers Uniques 2025

Les frais postaux et de télécommunications sont en baisse -16,80% (grâce en partie à la dématérialisation).
Il y a également eu moins de frais en 2025 liés à l'entretien et aux réparations sur les bâtiments publics et sur les voiries.

Chapitre 012 : Les dépenses de personnel sont en très faible hausse de +0,51%.

Au 1^{er} janvier 2025, le taux de cotisation de la CNRACL (Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales) a augmenté de 3% (+ 5000€ pour la collectivité par rapport à 2024).

La municipalité a fait appel au service de remplacement temporaire du centre de gestion du Loir-et-Cher pour remplacer certaines missions de la secrétaire générale qui était en congé maternité.

Un poste d'agent technique polyvalent a été créé pour la période de juin à septembre pour le service technique.

Un tuilage a été fait de septembre à novembre sur le poste de chargé d'urbanisme.

En septembre 2025, une fermeture de classe a engendré une baisse d'activité et donc une réduction de poste (-13h/semaine).

La commune n'a pas eu recours en 2025 à du personnel extérieur pour le service technique et pour le service entretien et périscolaire, divisant par deux les coûts liés au personnel extérieur par rapport à 2024.

Chapitre 014 : Atténuation de produits : 443,00€ correspondant au prélèvement du fonds de péréquation ressources intercommunales et communales (FPIC*).

**Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.*

Chapitre 65 : Les autres charges de gestion courante ont augmenté de +27,11%.

Cette augmentation est due principalement à un rachat de onze années de cotisations de retraite des élus locaux. Ce chapitre regroupe principalement les indemnités et cotisations des élus, les frais de formation des élus et des agents, les subventions versées à d'autres communes (participation financière à l'ALSH de Saint-Sulpice-de-Pommeray), les subventions aux associations ainsi que la contribution incendie versée au SDIS.

Chapitre 66 : Les charges financières sont en baisse de -26,75%. Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 67 : Les charges exceptionnelles s'établissent à 802,00€ en 2025 contre 151,38€ en 2024. Ces dépenses correspondent à l'annulation de titres de recettes sur les exercices antérieurs.

Chapitre 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions : 299,84€ correspondant à une provision pour dépréciation des comptes de débiteurs divers.

II. Recettes de la section de fonctionnement

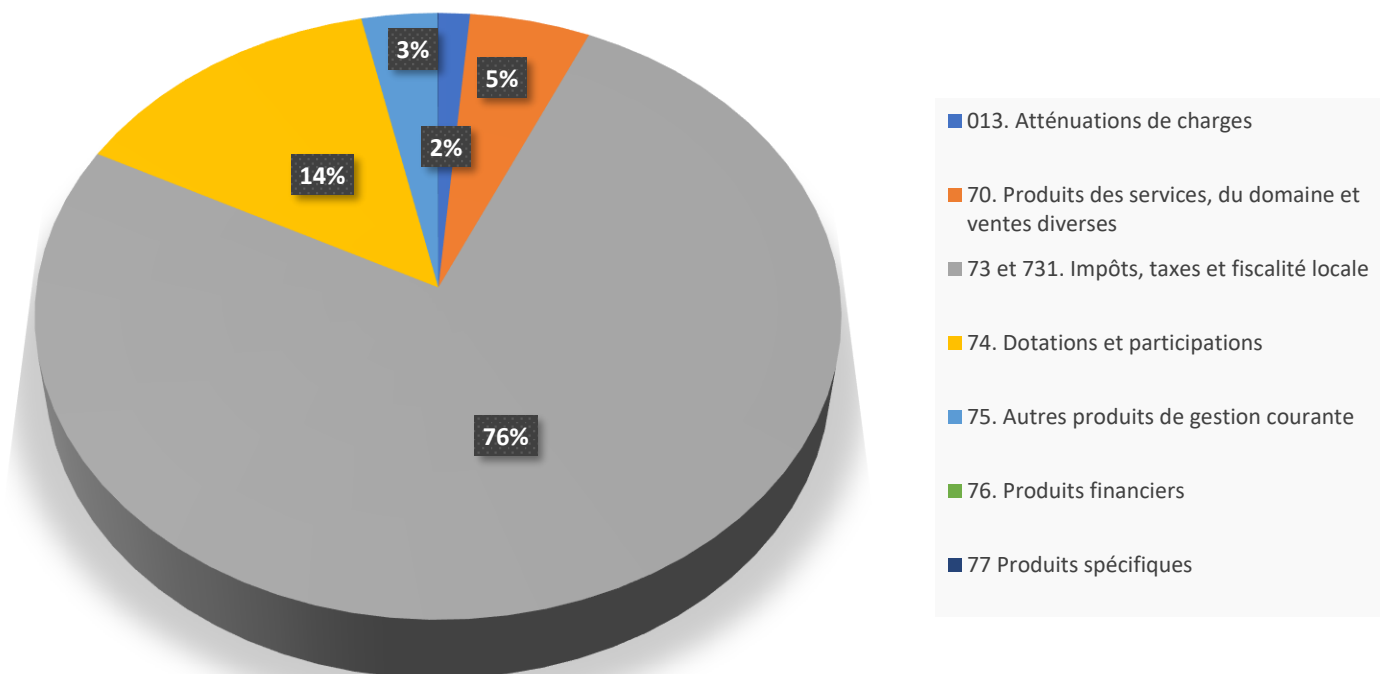
Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 1 467 422,12€ (-1,14% par rapport à 2024).

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Chapitre	Désignation	Montant des recettes N-1 (pour mémoire)	Montant des recettes 2025	Taux d'évolution
013	Atténuations de charges	13 926,28€	20 324,62€	+45,94%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	108 210,86€	77 926,40€	-27,99%
73 et 731	Impôts et taxes et fiscalité locale	1 110 937,48€	1 114 901,77€	+0,36%
74	Dotations, subventions et participations	200 731,44€	204 837,73€	+2,05%
75	Autres produits de gestion courante	33 118,44€	48 948,68€	+47,80%
76	Produits financiers	0,72€	0,66€	-8,33%
77	Produits spécifiques	7 519,55€	482,26€	-93,59%
78	Reprises sur amortissements et provisions	12,22€	/	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	9 966,08€	/	
	TOTAL RECETTES	1 484 423,07€	1 467 422,12€	-1,14%

La baisse globale des recettes se traduit principalement par le fait qu'en 2025 il n'y a pas eu de voyage scolaire. Par conséquent, la commune n'a pas encaissé de participation des familles contrairement à 2024.

Recettes de fonctionnement 2025



Chapitre 013 : Les atténuations de charges : ce chapitre comprend les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladies, accidents du travail, congé maternité, etc...

Elles sont en hausse de +45,94% par rapport à 2024.

Chapitre 70 : Les produits des services ont diminué de -27,99%.

Cette baisse s'explique car il n'y a pas eu de voyage scolaire cette année et donc pas de participations à encaisser de la part des familles contrairement aux exercices précédents.

Les principales ressources de ce chapitre sont les paiements effectués par les familles pour la restauration scolaire et la garderie.

D'autres recettes, moins importantes, sont enregistrées dans ce chapitre comme les redevances d'occupation du domaine public et les concessions dans le cimetière.

Chapitre 73 et 731 : Les recettes liées aux impôts, taxes et fiscalité locale ont augmenté de +0,36%.

Ce chapitre concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale.

Taux des impôts locaux pour 2025 :

- Taxe foncière sur le bâti : **43,69%**
- Taxe foncière sur le non bâti : **63,79%**
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **16,72%**

Les autres postes principaux de recettes sont :

- L'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération Agglopolys
- La taxe additionnelle aux droits de mutation
- La taxe sur les pylônes électriques

Chapitre 74 : Les dotations et participations sont en augmentation de +2,05% par rapport à 2024.

Ce chapitre concerne essentiellement les dotations de l'Etat (Compensation au titre des exonérations des taxes foncières, FCTVA de fonctionnement, Dotation de solidarité rurale, Dotation pour la protection de la biodiversité...).

En compensation de l'organisation de deux services minimums d'accueil lors des mouvements de grève, l'Etat a versé 432,12€.

Le conseil départemental a versé 1 657€ de subvention dans le cadre de l'organisation de deux spectacles Festillésime.

Chapitre 75 : Les produits de gestion courante sont en hausse de +47,80%.

Cette augmentation est due à l'encaissement de la participation au rachat des cotisations de retraite d'élus locaux.

Ce chapitre concentre principalement les recettes liées aux encaissements des locations du Complexe Fosséen, de la Grange du Moulin d'Arrivay et du gîte communal.

Chapitre 76 : Les produits financiers s'établissent à 0,66€ contre 0,72€ en 2024.

Chapitre 77 : Les produits spécifiques s'élèvent à 482,26€ en 2025. Ils correspondent à l'annulation d'un mandat.

Commune de Fossé

Note brève et synthétique
Comptes Financiers Uniques 2025

ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

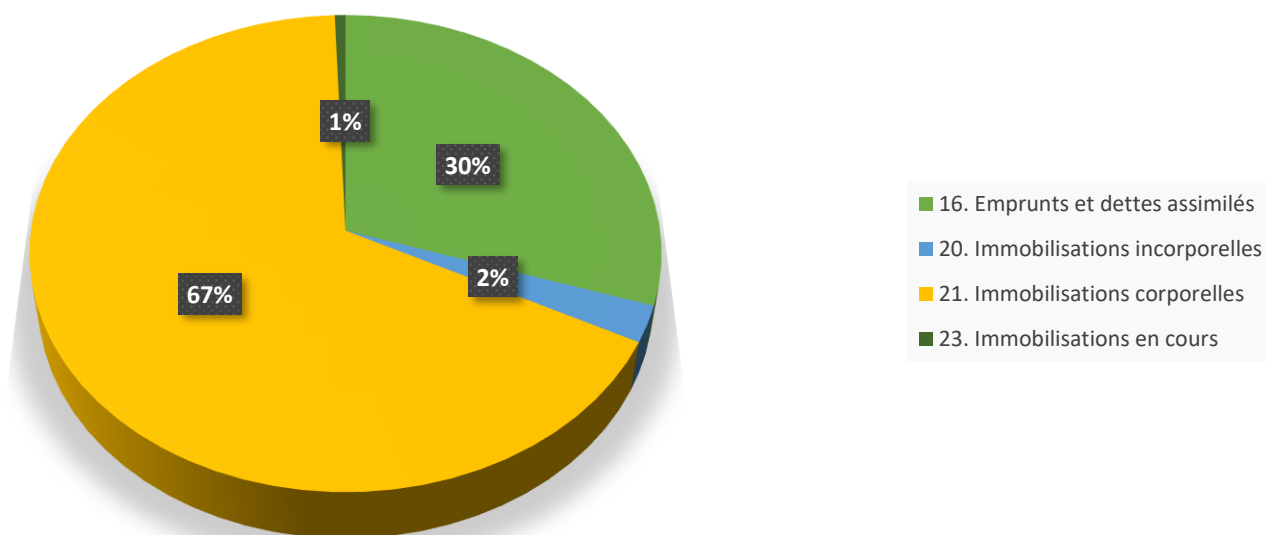
I. Dépenses de la section d'investissement

Les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 424 037,06€.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Chapitre	Désignation	Montant des dépenses N-1 (pour mémoire)	Montant des dépenses 2025	Taux d'évolution
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 407,30€	/	
16	Emprunts et dettes assimilés	95 198,38€	110 342,09€	+15,91%
20	Immobilisations incorporelles	2 193,60€	9 091,20€	+314,44%
21	Immobilisations corporelles	279 040,12€	246 256,72€	-11,75%
23	Immobilisations en cours	/	58 347,05€	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 966,08€	/	
041	Opérations patrimoniales	12 473,75€	/	
	TOTAL DEPENSES	400 279,23€	424 037,06€	+5,93%

Dépenses d'investissement 2025



Les principaux investissements en 2025 :


- travaux de restauration de la croisée et restitution de la voûte de l'église Saint-Sébastien.
- réfection du sol du skate-park, ajout d'une clôture et de 2 jeux.
- création d'allées en béton drainant dans les parties B et C du cimetière.
- ajout de 2 caméras de vidéoprotection aux abords des entrées du cimetière.
- raccordement de la piste cyclable Blois-Fossé existante à l'entrée de la rue de la Justice.

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 313 794,52€ :

N° engagement	Date SF	Désignation	Tiers	Opération pour vote	Reste à réaliser	N° engagement N+1
Compte : 212 - Agencements et aménagements de terrains					21570.00 €	
320		REPRISE DE CONCESSIONS - RELEVAGE 30 TOMBES -	AGENCE CATON COLLECTIVITES		21570.00 €	320
Compte : 2135 - Install. générales, agencements, aménagements des constructions					5429.08 €	
287		REGULATEUR DE TEMPERATURE ET SONDE	JETTO		330.00 €	287
231		FOURNITURE ET POSE PORTE DE Garderie COTE	THOMAS ET MAXIME NONY		5099.08 €	231
Compte : 2152 - Installations de voirie					912.00 €	
352		ACQ PANNEAU DIR MOULIN D'ARRIVAY, J5 FLECHE LA	SAS COMAT ET VALCO EQUIPEMENTS		912.00 €	352
Compte : 2183 - Matériel informatique					1314.00 €	
280		VIDEOPROJECTEUR POUR LA CLASSE DE MME CONTENT -	SARL SAVE Technologie		1314.00 €	280
Compte : 2188 - Autres immobilisations corporelles					195.00 €	
340		PLAQUE POUR L'ESPACE MULTISPORTS CITY SUITE	CAMMA SPORT		195.00 €	340
Compte : 231 - Immobilisations corporelles en cours					284374.44 €	
323		HONORAIRES MAITRE D'OEUVRE RESTAURATION	CABINET JEAN-PHILIPPE BARTHEL		12854.82 €	323
324		HONORAIRES MAITRE D'OEUVRE RESTAURATION	MAUPEU DAMIEN		6951.42 €	324
243		LOT 02 CHARPENTE RESTAURATION CROISEE ET	UTB AGENCE DELESTRE		111448.01 €	243
242		LOT 01 MACONNERIE PIERRE DE TAILLE RESTAURATION	GUEBLE SA		150637.15 €	242
236		MISSION DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOMB -	SAS AB COORDINATION SARL		924.00 €	236
235		MISSION SPS CONCEPTION ET REALISATION -	SAS AB COORDINATION SARL		1559.04 €	235

Le présent état est arrêté à la somme de : **313794.52 €**

L'ordonnateur : **Le Maire, Valéry LANGE**




II. Recettes de la section d'investissement

Les recettes totales de la section d'investissement s'élèvent à 356 306,34€.

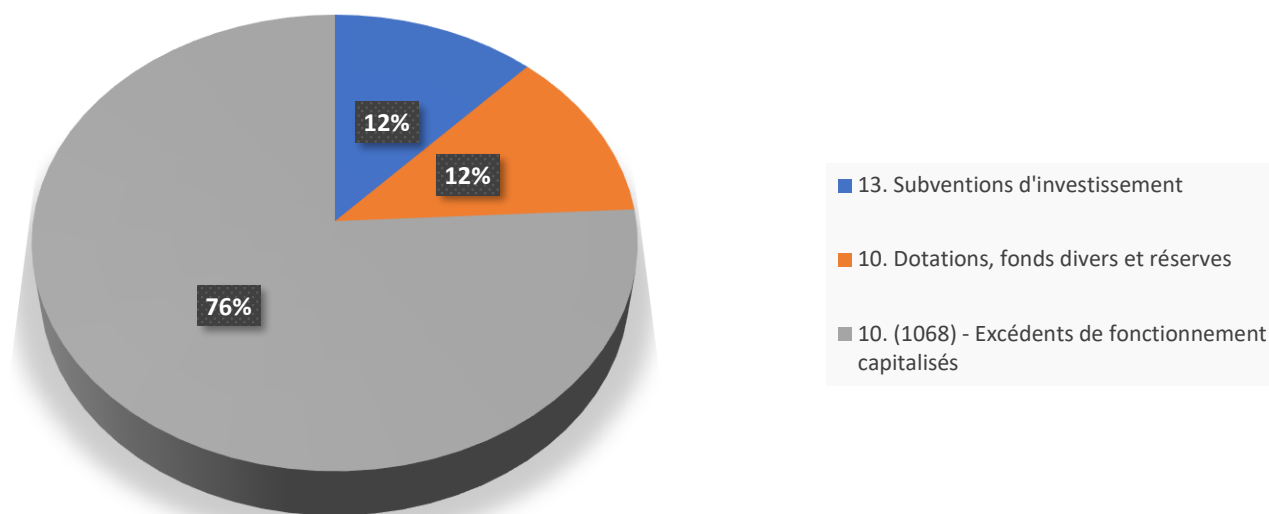
Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Chapitre	Désignation	Montant des recettes N-1 (pour mémoire)	Montant des recettes 2025	Taux d'évolution
13	Subventions d'investissement	30 981,67€	42 627,03€	+37,59%
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	46 250,47€	43 483,22€	-5,98%
10	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	/	270 196,09€	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 174,97€	/	
041	Opérations patrimoniales	12 473,75€	/	
	TOTAL RECETTES	111 880,86€	356 306,34€	+218,47%

L'augmentation considérable des recettes s'explique par un virement au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) de 270 196,09€ pour couvrir le déficit du résultat net de clôture 2024.

Durant l'exercice 2024, il n'y avait pas d'affectation obligatoire au 1068 d'où cette différence.

Recettes d'investissement 2025



Les recettes d'investissement ont été constituées par le FCTVA (42 106,79€), la taxe d'aménagement (1 376,43€) ainsi que les subventions* (42 627,03€).

*détail des subventions :


- DETR 2025 : Accessibilité du cimetière – allées en béton drainant parties B et C (7139,60€)
- DETR 2025 : Sécurité aux abords des entrées du cimetière – installation de 2 caméras vidéoprotection (6 079,43€)
- Dotation mobilité alternative : Raccordement piste cyclable Blois-Fossé par une voie verte (9 235,00€)
- Acompte subvention patrimoine rural non protégé : restauration de l'église Saint-Sébastien (19 373,00€)
- Subvention renouvellement éclairage public LED rue de la pièce (800,00€)

Commune de Fossé

Note brève et synthétique
Comptes Financiers Uniques 2025

Les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 49 373,00€ :

N° engagement	Date DA	Désignation	Tiers	Reste à réaliser	N° engagement N+1
Compte : 1313 - Subv. transf. Départements				49373.00 €	
2		FONDS PATRIMOINE RURAL NON PROTEGE	EP DEPARTEMENT	19373.00 €	2
1		DDSR RESTAURATION ARC TRIOMPHAL EGLISE ST	EP DEPARTEMENT	30000.00 €	1

Le présent état est arrêté à la somme de :	49373.00 €
L'ordonnateur :	Le Maire, Valéry LANGE
	

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		1 310

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		1 212,89

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	919,22
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 120,17
3	Dépenses d'équipement brut / population	239,46
4	Encours de dette / population (2)(3)	216,44
5	DGF / population	19,79
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	48,64 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	89,58 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	17,94 %
9	Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	10,42 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	19,32 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	1,08

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

L'endettement de la commune ne cesse de diminuer. C'est une situation très en deçà de la moyenne des communes de même strate ; le ratio d'endettement est très bas.

ENDETTEMENT PLURIANNUEL DES EMPRUNTS à compter de l'exercice 2025

Budget Commune de Fossé

Code emprunt	Objet de l'emprunt	Annuités									
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
32	complexe intergénérationnel-32	46 546,88	46 546,88	34 910,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33	emprunt complexe intergénérationnel-33	53 534,54	53 534,54	53 534,54	41 466,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9	Assainissement Eaux Pluviales (Vilaine)-9	12 540,88	6 270,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total budget Commune de Fossé		112 622,30	106 351,86	88 444,70	41 466,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de Fossé

Note brève et synthétique
Comptes Financiers Uniques 2025

Accusé de réception en préfecture
041-214100919-20260305-2026-10-BF
Date de télétransmission : 09/03/2026
Date de réception préfecture : 09/03/2026

Page 12 sur 13

BUDGETS ANNEXES

I. Budget annexe « Locations »

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	8 760,47	8 189,75	16 950,22
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	7 798,34	7 798,34
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	10 000,00	20 500,00	30 500,00
	Dépenses réalisées (1)	E	330,04	1 046,78	1 376,82
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-330,04	6 751,56	6 421,52
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 239,53	37 310,25	38 549,78
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	909,49	44 061,81	44 971,30
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	909,49	44 061,81	44 971,30

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

La seule dépense d'investissement réalisée est le changement de la VMC du cabinet infirmier.

Reste à réaliser au 31/12/2025

NÉANT

II. Budget annexe « Lotissement de la Jardinerie »

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	0,00	0,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	0,00	0,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	0,00	0,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,05	0,05
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	0,05	0,05
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	0,05	0,05

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Reste à réaliser au 31/12/2025

NÉANT

Commune de Fossé

Note brève et synthétique
Comptes Financiers Uniques 2025

Accusé de réception en préfecture
041-214100919-20260305-2026-10-BF
Date de télétransmission : 09/03/2026
Date de réception préfecture : 09/03/2026